

**CGT Pôle emploi**

38 rue des frères Flavien 75020 Paris
syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr

**Comité National CGT des Travailleurs
Privés d'Emploi et Précaires**

263 rue de Paris 93516 MONTREUIL
chomeurs@cgt.fr

Communiqué

En pleine crise économique, la Direction Générale de Pôle Emploi décide de reprendre la gestion de liste des demandeurs d'emploi !

Alors que le nombre d'inscrits à Pôle Emploi ne cesse d'augmenter et que l'accueil sans rendez-vous n'a pas été remis en place, la Direction Générale de Pôle-Emploi a décidé de la reprise de la gestion liste. **En d'autres termes, les travailleurs privés d'emploi et précaires pourront de nouveau être radiés et les procédures « fraudes » ont été réactivées.**

Concernant les radiations, elles concerneront notamment l'absence à un rendez-vous physique ou téléphonique. S'agissant des rendez-vous téléphonés, cette solution ne devrait être utilisée « qu'à usage positif, seulement pour rendre service aux personnes qui éprouvent des difficultés de déplacement » comme le préconisait l'ancien médiateur national M. Benoît Genuini dans son rapport d'avril 2010. Nous ne sommes pas dupes, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a fait franchir un palier à la politique répressive à Pôle Emploi en mentionnant clairement dans la loi – à l'inverse des préconisations du médiateur national – que les privés d'emploi seraient radiés au premier rendez-vous manqué.

Dans ce contexte d'explosion du chômage, la reprise de la gestion de liste ne signifie qu'une seule chose : la guerre aux chômeurs reprend !

La réouverture au public des sites de Pôle Emploi, malgré un avis négatif de la représentation du personnel concernant le Plan de Reprise d'Activité qui leur a été soumis, se doit de respecter la santé et sécurité des agents comme des usagers. Ces conditions ne peuvent être remplies sans application stricte des consignes sanitaires et du principe de précaution. Une ouverture au public sans rendez-vous ne permettrait pas, pour l'heure, d'assurer cette garantie indispensable. Les contacts et les prises de rendez-vous ne peuvent donc se faire que par mail ou par le 3949.

La décision de reprendre la gestion de la liste est donc d'autant plus scandaleuse car ce sont les privés d'emploi les plus en difficultés (pas d'accès à internet ni au 3949) qui risquent d'être pénalisés et subir ces radiations.

Le tout numérique – qui a par ailleurs été dénoncé dans un rapport de la cour des comptes – est bien un instrument au service de la politique répressive mise en place par la Direction Générale de Pôle-Emploi !

Au-delà des procédures « fraudes », c'est l'ouverture des droits pour les périodes non déclarées qui doit être posée.

De nombreux travailleurs précaires risquent de ne pas percevoir de revenu de remplacement, suite à l'absence de déclaration d'heures travaillées soit par erreur soit par méconnaissance, sans aucune intention de fraude. Le calcul de leur droit va alors les amputer de plusieurs mois d'indemnisation.

L'annonce par la Direction Générale de Pôle Emploi de la reprise des contrôles de la recherche d'emploi avec sanction à partir de Septembre témoigne de la volonté du gouvernement de faire la guerre aux chômeurs plutôt qu'au chômage alors même que les annonces de licenciements se multiplient dans de nombreux secteurs économiques.

Enfin, l'annonce par la Ministre du Travail de la mise en œuvre à compter du 1er septembre de la seconde partie de la contre-réforme de l'Assurance Chômage va de nouveau réduire le nombre de bénéficiaires au revenu de remplacement et faire baisser le montant des allocations.

Une nouvelle fois, le gouvernement entend réduire les droits des chômeurs et faire baisser artificiellement le nombre d'inscrits à Pole Emploi (nombre de travailleurs privés d'emploi refusant de s'inscrire par découragement notamment)

LE CNTPEP CGT ET LA CGT PÔLE EMPLOI RÉAFFIRMENT LEUR OPPOSITION À TOUTES RADIATIONS SANCTIONS ET EXIGENT LE RETRAIT DE LA CONTRE RÉFORME SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE.



CGT Pôle emploi

38 rue des frères Flavien 75020 Paris
syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr



**Comité National CGT des Travailleurs
Privés d'Emploi et Précaires**

263 rue de Paris 93516 MONTREUIL
chomeurs@cgt.fr